

Communiqué de presse

Vendredi 18 juillet 2008

Les négociations de l'OMC à la croisée des chemins

L'issue de la réunion ministérielle qui se tiendra à Genève est capitale sur le plan économique

economiesuisse invite le Conseil fédéral et la délégation suisse à tout mettre en œuvre afin que la réunion ministérielle aboutisse à un résultat ambitieux, dans le sens des intérêts de l'économie suisse.

Après plusieurs revers et le non-respect de diverses échéances, les négociations menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se sont nettement intensifiées ces derniers mois. Il convient d'utiliser cette dynamique même si des divergences perdurent entre les membres sur certaines questions. Pascal Lamy, le directeur général de l'OMC, a convoqué une réunion ministérielle la semaine prochaine à Genève. Ce rendez-vous représente une opportunité de conclure les négociations sur les modalités. La marge de manœuvre est mince. La percée espérée ne se produira que si tous les acteurs concernés adoptent une attitude constructive. Si les ministres du commerce ne sont pas déterminés à définir les modalités, la conclusion du cycle de Doha pourrait être ajournée une nouvelle fois. Cela porterait préjudice à la capacité d'action de l'OMC et à sa crédibilité, ce qui serait particulièrement regrettable au vu de la conjoncture économique mondiale.

La Suisse est une des économies les plus fortement imbriquées dans l'économie mondiale. Elle gagne un franc sur deux à l'étranger. Les réglementations multilatérales mises au point à l'OMC créent des conditions-cadre stables et contraignantes, protègent nos entreprises du protectionnisme et de la discrimination et améliorent leur accès aux marchés étrangers. L'OMC, qui a son siège à Genève, est la clé de voûte de la politique économique extérieure de la Suisse. Aussi economiesuisse soutient-elle les efforts en vue de la conclusion des négociations du cycle de Doha.

L'économie helvétique espère une diminution des droits de douane et des obstacles non tarifaires au commerce. L'accès au marché des Etats membres de l'OCDE et des nouveaux pays industrialisés serait facilité. A cet égard, il faut s'assurer que le moins de domaines possibles bénéficient de « flexibilités » les dispensant d'une libéralisation. Parallèlement à une diminution générale des droits de douane, la conclusion d'accords ramenant les droits de douane à zéro pour certains secteurs industriels serait bienvenue. De plus, il importe d'améliorer sensiblement l'accès mutuel au marché pour les services. En Suisse en effet, le secteur tertiaire génère plus des deux tiers du PIB réel.

Pour toutes questions :

Gregor Kündig

Téléphone : +41 79 755 97 75

gregor.kuendig@economiesuisse.ch